

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS



LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

*Ses missions - son organisation
ses activités*

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
DOCUMENTS DE TRAVAIL

**LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

*Ses missions - son organisation
ses activités*

- Juillet 1985 -

LES MISSIONS ET L'ORGANISATION

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a été créé en 1970 au sein de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (O.N.I.S.E.P.). Il a été érigé en établissement public autonome à caractère administratif le 1er juillet 1985 (décret n° 85-634 du 25 juin 1985). Il est placé sous la double tutelle du Ministère de l'Education nationale et du Ministère chargé de l'Emploi. Le Ministre chargé de la Recherche est consulté pour les nominations les plus importantes (directeur, personnalités qualifiées du Conseil d'administration et du Conseil scientifique).

I - Les Missions

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a pour mission :

1) de procéder aux études et recherches :

- sur la qualification de la population et les conditions de son acquisition par la formation initiale et continue et l'exercice d'une activité professionnelle,
- sur l'évolution des qualifications liée aux transformations des technologies, de l'organisation du travail et de l'emploi,
- et sur les conditions de la mobilité professionnelle et sociale en fonction de la formation reçue et de la gestion de la main-d'oeuvre par les entreprises.

2) de formuler des avis et des propositions sur les conséquences susceptibles d'être tirées des études et recherches précédentes quant aux choix en matière de politiques de formation et d'enseignement.

Pour ce faire, le CEREQ dispose d'un budget d'environ 35 millions de francs pour l'année 1985. Il occupe un peu moins de 130 personnes, parmi lesquelles environ 50 chargés d'études, le reste se répartissant entre informaticiens, documentalistes, secrétaires, personnel administratif et personnel de service.

2 - Les Instances

Le Conseil d'administration de 36 membres comprend :

- 12 représentants de l'Administration (dont trois représentants du Ministère de l'Education nationale et le directeur de l'O.N.I.S.E.P., deux représentants du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le directeur général de l'A.N.P.E. et le directeur de l'A.F.P.A.),

- 12 représentants des partenaires sociaux (six représentants d'organisations professionnelles d'employeurs et six représentants de syndicats de salariés),

- 6 personnalités qualifiées (dont le Président du Conseil scientifique),

- 6 représentants du personnel.

Un Conseil scientifique associe les organismes intéressés aux travaux du CEREQ (Direction de la Recherche au Ministère de l'Education nationale, Ministère de la Recherche et de la Technologie, C.N.R.S., I.N.S.E.E., Services statistiques du Ministère de l'Education nationale et du Ministère chargé de l'Emploi) à la définition de la politique d'études et de recherches du Centre.

3 - Les structures

Le Directeur du CEREQ est assisté de deux adjoints, l'un pour la recherche et les publications, l'autre pour les relations avec l'extérieur (c'est-à-dire les administrations et les représentants des partenaires sociaux) et trois chargés de missions respectivement pour les enseignements supérieurs, pour les formations technologiques et l'emploi, pour les relations internationales et les stages.

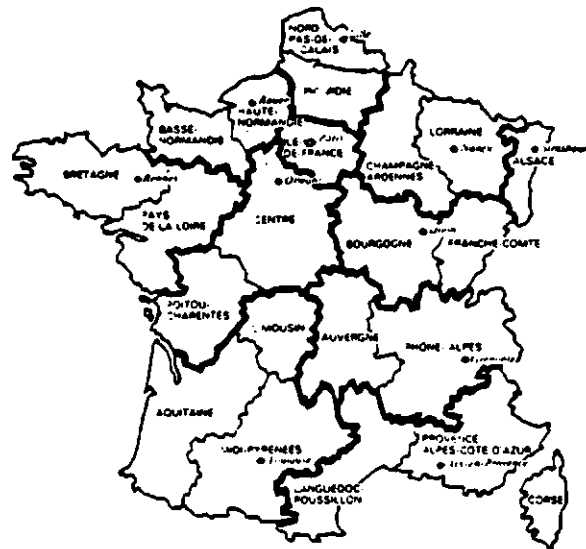
Le Centre compte trois départements :

- le département des Formations et Carrières,
- le département de la Qualification du Travail,
- le département de l'Emploi et des Prévisions.

La "logistique" est assurée par trois services :

- le service informatique,
- le service d'information et de documentation, qui gère un centre documentaire,
- le service administratif et financier.

Le CEREQ est associé à onze laboratoires ou équipes de recherches, dépendant des universités ou du C.N.R.S., qui constituent un réseau de Centres interrégionaux associés (C.I.A.). Ces Centres ont une triple mission de coopération sur les dispositifs d'observation, (cf. infra) de recherches coordonnées avec le CEREQ, et d'aide à la décision pour les administrations, au niveau principalement des régions et des académies.



AIX-EN-PROVENCE	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (L.E.S.T.) Université d'AIX-MARSEILLE II - 35, avenue Jules-Ferry 13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX - Tél. : (42) 26.59.60 <i>Directeur du C.I.A. : Jean-Jacques SILVESTRE</i>	PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR CORSE - LANGUEDOC-ROUSSILLON
DIJON	Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (I.R.E.D.U.) Université de DIJON - Faculté des sciences Mirande - B.P. 138 21004 DIJON CEDEX - Tél. : (80) 65.44.56 <i>Directeur du C.I.A. : Jean-Claude EICHER</i>	BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
GRENOBLE	Institut de recherche économique et de planification (I.R.E.P.-Devcioppement) Université de GRENOBLE II - B.P. 47.X 38040 GRENOBLE CEDEX - Tél. : (76) 54.81.78 <i>Directeur du C.I.A. : Pierre JUDET</i>	RHÔNE-ALPES - AUVERGNE
LILLE	Laboratoire de sociologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (LASTREE) et Laboratoire d'analyses des systèmes de travail (LAST) - Université de LILLE I U.E.R. de sciences économiques - Bât. 5 59635 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : (20) 91.92.22 <i>Co-directeurs du C.I.A. : Jean-Claude RABIER, François STANKIEWICZ</i>	NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE
NANCY	Groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi (G.R.E.E.) Université de NANCY II 23, boulevard Albert-1 ^{er} 54015 NANCY CEDEX - Tél. : (8) 396.53.56 <i>Directeur du C.I.A. : Philippe MEHICZ</i>	CHAMPAGNE-ARDENNES - LORRAINE
ORLÉANS	Centre de recherche sur l'emploi et la production (CRESEP) Université d'ORLÉANS - U.E.R. de droit et sciences économiques - Rue de Blois 45046 ORLÉANS CEDEX - Tél. : (38) 63.22.69 <i>Directeur du C.I.A. : Jean-Paul POLLIN</i>	CENTRE - POITOU-CHARENTES
PARIS	Laboratoire d'économie sociale - Université de PARIS I 90, rue de Tolbiac 75634 PARIS CEDEX 13 - Tél. : (1) 584.11.66 <i>Directeur du C.I.A. : Michel VERNIERES</i>	ILE-DE-FRANCE
RENNES	Groupe d'études sur les systèmes industriels (G.E.S.I.) - Université de RENNES U.E.R. de sciences économiques 7, place Hoche 35000 RENNES - Tél. : (99) 63.04.44 <i>Directeur du C.I.A. : Yves MORVAN</i>	BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
ROUEN	Institut de recherche et de documentation en sciences sociales (I.R.E.D.) - Groupe emploi-formation Université de HAUTE-NORMANDIE 7, rue Thomas-Becket 76130 MONT SAINT-AIGNAN - Tél. : (35) 98.69.30 <i>Directeur du C.I.A. : Dominique GAMBIEZ</i>	BASSE-NORMANDIE - HAUTE-NORMANDIE
STRASBOURG	Bureau d'économie théorique appliquée (B.E.T.A.) Université de STRASBOURG I - U.E.R. de sciences éco. 4, rue Blaise-Pascal 67070 STRASBOURG CEDEX - Tél. : (88) 61.48.30 <i>Directeur du C.I.A. : Patrick COHENDET</i>	ALSACE
TOULOUSE	Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi (C.E.J.E.E.) - Université de TOULOUSE I Place Anatole-France 31042 TOULOUSE CEDEX - Tél. : (61) 21.17.15 <i>Directeur du C.I.A. : Jean VINCENS</i>	MIDI-PYRENEES - AQUITAINE - LIMOUSIN

LES ACTIVITES

Elles sont articulées autour de trois pôles :

- les dispositifs d'observation,
- les études et recherches,
- les applications.

1 - Les dispositifs d'observation

Le CEREQ produit une part importante des données à partir desquelles il conduit ses études et recherches. Dans ce but, il a mis en oeuvre des dispositifs d'observation, dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes et dans celui de la connaissance des emplois et de l'évolution du travail.

1.1. - L'Observatoire des entrées dans la vie active

Il s'agit d'une série d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de plusieurs dizaines de milliers de jeunes sortant du système éducatif, à tous les niveaux (depuis les sorties à 16 ans en cours de 1er cycle de secondaire jusqu'aux sorties des seconds cycles universitaires).

Par questionnaires adressés par voie postale, le CEREQ mène des **enquêtes d'insertion** sur la situation des jeunes neuf mois après leur sortie du système (soit en mars de l'année 1982 pour les jeunes inscrits dans un établissement au cours de l'année scolaire 1980-1981) pour l'enseignement secondaire et 21 mois après pour l'enseignement supérieur (compte tenu du service militaire).

En recourant à des enquêtes par interview, le CEREQ mène également des **enquêtes de cheminement** auprès des jeunes ayant répondu aux questionnaires d'insertion quatre ans auparavant, de façon à reconstituer leurs cursus profession-

Le CEREQ a ainsi mené :

- de 1976 à 1979 une première série d'enquêtes d'insertion,
- de 1980 à 1983 une seconde série d'enquêtes d'insertion pour pouvoir comparer les situations des jeunes sortant au même niveau à quatre ans de distance,
- de 1980 à 1983 également, une série d'enquêtes de cheminement auprès des jeunes interrogés dans la première série d'enquêtes d'insertion.

Ce dispositif constitue une source importante pour la connaissance du marché du travail des jeunes. Le Ministère de la Formation professionnelle a demandé au CEREQ en 1984 de faire une enquête selon cette méthodologie sur l'insertion des stagiaires du dispositif pour les jeunes de 16 à 18 ans.

L'Observatoire des entrées dans la vie active est en cours de transformation profonde. Un nouveau système, expérimenté en 1983 dans une académie, en 1984 dans cinq académies, en 1985 dans neuf académies, devrait être généralisé en 1986 à l'ensemble des académies.

Il s'agit de faire interroger tous les jeunes sortant de l'enseignement secondaire jusqu'à la première et en terminale technique, au moyen de questionnaires collectés par les établissements sous le contrôle des échelons statistiques rectoraux, de façon à permettre aux établissements de connaître les conditions d'insertion de leurs élèves et pour constituer une base de sondage pour des enquêtes de cheminement par interview que le CEREQ conduira trois ans après leur sortie.

Par ailleurs, un échantillon de sortants de terminale générale et abandons de 1er cycle universitaire sera interrogé selon la méthode des enquêtes d'insertion et de cheminement, de façon à déterminer aussi le cursus à l'intérieur du 1er cycle universitaire.

Enfin, des interrogations des sortants de l'enseignement supérieur ainsi que pour les grandes écoles continueront d'être effectuées selon la méthode des enquêtes postales, mais trois ans après la sortie, c'est-à-dire en 1987 pour les étudiants sortis en 1984.

Les données ainsi collectées et les analyses effectuées portent sur la situation vis-à-vis de l'emploi au moment de l'enquête, le temps mis à trouver le premier emploi, les phénomènes de retour au chômage, les mobilités entre emplois, entreprises, secteurs d'activité, pendant les premières années de la vie professionnelle, etc.

1.2. - Le Répertoire français des emplois

A partir de 10 000 enquêtes menées dans 4 000 entreprises, le CEREQ a repéré environ 700 emplois-types. Le Répertoire français des emplois (R.F.E.), maintenant achevé, se présente comme un ensemble de 20 fascicules.

Il a servi à l'élaboration de la nomenclature des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) que l'Institut national de la statistique et des études économiques a utilisée pour le recensement de 1982.

Le R.F.E. constitue aussi une source de référence pour la description des emplois auxquels doivent préparer les formations de l'enseignement technique.

A partir du R.F.E., des travaux ont pu être menés sur les groupes professionnels et les cheminements professionnels, certains en liaison ou pour le compte du CEDEFOP.

Une mise à jour de ces emplois types est prévue, sous forme de dossiers professionnels, pour les emplois particulièrement touchés par l'évolution des nouvelles technologies et de l'organisation du travail. Un premier dossier de mise à jour consacré aux professions de l'informatique est en préparation en liaison avec l'Agence nationale pour l'emploi et l'Agence de l'informatique.

1.3. - Le Programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprises

Des travaux menés sous l'égide du Ministère chargé de la Recherche, dans un programme Technologie Travail Emploi, dans les banques et les assurances, la mécanique et les emplois de bureau pour actualiser le Répertoire français des emplois, ont montré que la technique utilisée était mal adaptée pour comprendre les évolutions. Le phénomène de mutation technologique a des conséquences très différentes en termes de tâches et d'emploi selon l'environnement économique et la situation sociale des entreprises dans lesquelles il intervient.

C'est pourquoi, depuis 1983 se met en place un Programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprises, qui se propose d'aller procéder à des enquêtes pour analyser l'évolution de l'emploi et du travail à partir d'une connaissance approfondie des entreprises. Ainsi se constitue un échantillon suivi d'entreprises où une première série d'enquêtes sera susceptible d'être actualisée ultérieurement.

Cela suppose un double effort de comparabilité des études, qui doivent être menées par le CEREQ, mais aussi par le réseau des onze laboratoires universitaires auxquels le CEREQ est associé. Un guide d'enquête commun et un schéma de monographie type ont ainsi été mis au point pour la première série d'enquêtes.

Mais il est nécessaire également d'être en situation de mesurer la généralité des observations faites, ce que l'on s'efforcera d'obtenir à partir de travaux sur la typologie des entreprises dans les secteurs.

1.4. - Les Dossiers sectoriels

Le CEREQ, le Centre d'études de l'emploi et le Service d'études statistiques et de stratégies industrielles du Ministère du Redéploiement industriel, vont établir des dossiers sectoriels rapprochant à la fois, d'une part des informations économiques et des informations relatives au travail et à l'emploi, d'autre part des informations saisies au niveau du secteur et des informations au niveau des entreprises et des établissements.

Ces dossiers apporteront des indications sur :

- les produits du secteur et les procès de travail,
- les caractéristiques économiques (concentration, productivité, commerce extérieur) et les caractéristiques d'emploi et de formation,
- les institutions de branche (organisations syndicales et patronales, centres techniques, organismes de formation),
- les typologies d'établissement dont on a vu l'intérêt pour le Programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprises.

1.5. - L'exploitation des statistiques de la formation professionnelle

Depuis 1972, le CEREQ procède chaque année, pour le compte et avec le concours financier du Ministère chargé de la Formation professionnelle, à l'exploitation des déclarations fiscales des employeurs soumis à l'obligation de participation au financement de la formation professionnelle continue.

A partir de cette source, des études pourront être menées sur l'effort de formation continue des grandes entreprises, compte tenu de leurs caractéristiques économiques, et sur le comportement des P.M.E. face à l'obligation légale à laquelle elles sont astreintes.

Un document récapitulatif est produit chaque année, dont les données sont reprises dans le rapport soumis par le Gouvernement au Parlement lors du vote des crédits inscrits au budget du Ministère chargé de la Formation professionnelle.

2 - Les études et recherches

L'activité de collecte et d'analyse de données des dispositifs d'observation est mise au service d'une activité d'études et de recherches qui va être évoquée ici à partir de ses principaux thèmes.

2.1. - *Les relations entre la formation et l'emploi.*

2.1.1. - *l'insertion professionnelle des jeunes et la mobilité de la main-d'oeuvre.*

Il apparaît nécessaire de replacer les données dont on dispose sur les jeunes dans le cadre plus large de l'ensemble des mouvements de main-d'oeuvre, comme l'ont montré les travaux des Bilans Formation-Emploi effectués en coopération avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et le Service statistique du Ministère de l'Education nationale.

On constate ainsi que les embauches de jeunes sortant du système éducatif ne représentent qu'une faible part du nombre total des embauches, de l'ordre de 10 % et que d'autres flux d'embauches sont extrêmement importants, d'abord celui de salariés d'autres établissements du même secteur ou d'autres secteurs, ensuite de femmes reprenant une activité, enfin de chômeurs. Il apparaît que les conditions de l'insertion varient en fonction des secteurs d'activités, selon que la pratique d'embauche dans ces secteurs consiste plutôt à faire appel à des salariés exerçant déjà une activité dans une entreprise du secteur ou d'un autre secteur, ou à faire appel à des jeunes sortant du système, ou à faire appel à des femmes reprenant une activité. La part faite aux jeunes dans les embauches peut varier selon les secteurs dans la proportion de 1 à 5.

Ces phénomènes expliquent notamment les taux de chômage élevés des jeunes filles ayant un faible niveau de formation, placées en situation de concurrence pour l'accès à des emplois peu qualifiés avec des femmes reprenant une activité. On met également en évidence le rôle de certains secteurs (réparation auto, commerce, hôtellerie-restauration, bâtiment) pour l'accès à l'emploi des jeunes issus des formations secondaires.

2.1.2. - les relations entre entreprises et institutions de formation

Un autre aspect des relations formation-emploi a trait aux relations entre entreprises et institutions de formation.

Qu'il s'agisse de l'apprentissage ou à l'opposé de l'enseignement supérieur, les modalités d'articulation entre les entreprises et les institutions de formation sont multiples, même si le statut des institutions et/ou le diplôme préparé sont les mêmes et entraînent des conséquences importantes pour l'insertion professionnelle des jeunes, expliquant bon nombre des disparités que l'on constate.

Ce problème des liens entre les institutions de formation et leur environnement économique est d'ailleurs actuellement au coeur des préoccupations du Ministère de l'Education nationale qui a mis en place une mission "Ecole Entreprises".

2.2. - Les transformations des qualifications et des professions

On pense, d'entrée de jeu, au problème de l'introduction des nouvelles technologies. Mais l'orientation des travaux du CEREQ est que les nouvelles technologies ne sont qu'un des éléments déterminants de l'organisation du travail. Les entreprises sont confrontées à des problèmes économiques, liés à l'évolution des produits et des services demandés (avec une tendance à la diversification de la demande, un souci accru de qualité), liés au nécessaire resserrement de la gestion en situation de crise (réduction des stocks et des encours, utilisation maximale des matériels). Pour faire face à ces situations, elles sont conduites à mettre en place des organisations du travail nouvelles, comportant l'utilisation des technologies ou la mise en oeuvre des procédures de gestion des ressources humaines différentes, en fonction de contraintes qu'elles peuvent supporter, voire d'habitudes ou de comportements sociétaux, dans le domaine de l'emploi ou dans celui de la formation par exemple.

Compte tenu de la diversité des situations dans lesquelles elles se trouvent, les réponses en termes d'organisation du travail peuvent être variables, alors même qu'elles recourent à des technologies similaires, étant admis, réciproquement, que l'emploi d'une technologie a nécessairement des effets sur l'organisation du travail, mais en aucune façon un effet uniforme sur toutes les situations.

Un certain nombre de questions subsidiaires à celle de la transformation des qualifications peuvent être posées. On en évoquera quelques-unes ci-après.

2.2.1. - l'élévation du niveau des qualifications

On constate une **élévation des exigences de niveau de formation au recrutement**. La question est de savoir si cette élévation correspond à une évolution réelle des compétences requises pour exercer les emplois, ou bien constitue une précaution en vue d'une plus grande adaptabilité des personnels, dans un environnement perçu comme incertain et changeant, ou bien est le résultat de la dégradation du marché de l'emploi.

2.2.2. - la nature des compétences mobilisées

On parle beaucoup de **"polyvalence"**, de **double compétence**, associant le plus souvent à la connaissance d'un métier (mécanicien, comptable) une compétence nouvelle liée à l'utilisation de matériels intégrant les nouvelles technologies de traitement de l'information.

Mais on constate également que les distinctions entre fonctions évoluent, s'estompent, entre fabrication et entretien, entre production et gestion etc., mais aussi entre fonction de production et fonction commerciale, par exemple. Quelle est l'ampleur du phénomène, la transformation s'analyse-t-elle comme une modification des clivages entre fonction, ou va-t-on vers une transformation plus radicale et une disparition des clivages traditionnels ?

2.2.3. - les relations entre groupes professionnels

Elles sont modifiées par les phénomènes évoqués plus haut ; ceux-ci sont le plus souvent analysés et perçus par les différents groupes comme des modifications des relations qu'ils entretiennent entre eux. Ainsi, à titre d'exemple, l'introduction des nouvelles technologies entraîne de nouveaux rapports entre mécaniciens et électriciens dans le domaine de la maintenance entre personnels de la fabrication et bureau des méthodes, entre informaticiens et comptables. Mais se trouve posé également le problème des catégories intermédiaires (encadrement, maîtrise) dont le rôle est profondément transformé.

A titre d'exemple, le CEREQ s'intéresse à ces différentes questions au travers d'études plus lourdes sur les relations entre ouvriers qualifiés et techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation, sur la place de la fonction commerciale. Dans ces études s'interpénètrent les trois types de préoccupations évoquées sur les niveaux de formation, la réalité des compétences utilisées, notamment dans une perspective d'interpénétration des fonctions, et les rapports des groupes professionnels entre eux.

2.3. - La prospective de l'emploi et des métiers

Ce troisième point est un de ceux sur lesquels les interrogations sont les plus nombreuses. S'il n'est pas aisé, et même assez illusoire, de vouloir donner une réponse synthétique à une question telle que : "Quels sont les métiers d'avenir ?", il est possible d'essayer de donner des réponses à diverses sous-questions que l'on a d'ailleurs déjà évoquées plus haut.

La connaissance de la transformation des qualifications et des professions, une analyse des évolutions économiques des secteurs et les transformations qui en résultent pour les structures d'emploi, une étude de la part relative de la formation initiale et des formations internes dans la satisfaction des besoins nouveaux de qualifications, sont autant d'éléments qui peuvent concourir à une meilleure connaissance des évolutions des besoins de formation, tant quantitatifs que qualitatifs.

3 - Les applications

Les travaux du CEREQ n'ont de sens que s'ils sont susceptibles d'éclairer les prises de décision. Ceci suppose une organisation de ses liaisons avec les Administrations, car ses modes et son rythme de travail ne sont pas compatibles avec les demandes ponctuelles et immédiates s'il ne dispose pas "en stock", pourrait-on dire, des éléments de réponse.

Statutairement, le CEREQ participe aux travaux de diverses instances :

- les Commissions Professionnelles Consultatives qui donnent leur avis sur l'opportunité de créer ou de réformer les formations technologiques secondaires, ainsi que sur le contenu de ces formations. Il est représenté à tous les niveaux de ce dispositif consultatif : Commissions Professionnelles Consultatives (CPC), Comité Interprofessionnel Consultatif (CIC) et Groupe permanent du CIC ;

- la Commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technique, qui a à connaître du niveau des formations dispensées sous le contrôle d'autres ministères que celui de l'Education nationale.

Il entretient des relations constantes avec le Ministère de l'Education nationale, aussi bien la Direction des Enseignements supérieurs, qui l'a associé à l'examen des propositions de nouvelles formations du 1er cycle, que la Direction des Lycées auprès de laquelle fonctionne un Groupe permanent des enseignements tech -

nologiques qui associe la Direction des Lycées, l'Inspection générale de l'Education nationale et le CEREQ. Il a produit, dans ce cadre, des Dossiers Formation et Emploi sur le bâtiment, les emplois tertiaires de bureau, les emplois de la mécanique et les emplois de l'électricité et de l'électronique. Le prochain dossier (novembre 1985) est prévu sur les emplois du commerce et de la vente. Il est associé aux travaux de rénovation des diplômes du second cycle court et long dans ces domaines.

Ses liaisons sont nombreuses avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, par l'intermédiaire de la Délégation à l'Emploi, pour le compte de laquelle il a effectué en 1983 des études sectorielles sur le secteur de la machine-outil ou de la sidérurgie, ou de la Délégation à la Formation professionnelle pour qui, on l'a vu, il a effectué en 1984 une enquête sur le suivi des stagiaires de 16-18 ans.

Le CEREQ participe à de nombreux groupes de travail ad hoc mis en place par les différents ministères (Mission Education-Entreprise, groupes sectoriels sur le bâtiment et les travaux publics, l'informatique ou la productique), ou par le Commissariat au Plan (Groupe de stratégie industrielle sur les relations humaines et l'emploi dans l'entreprise) et est en relation avec l'Agence nationale pour l'emploi, l'Association pour la formation professionnelle des adultes, la Délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Les Centres interrégionaux associés au CEREQ sont, quant à eux, associés aux travaux des instances régionales.

*

* *

Une vision d'ensemble des activités du CEREQ ne serait pas complète si n'étaient évoquées, d'une part les publications, d'autre part les relations internationales.

Les publications comprennent :

- une Revue "Formation-Emploi" diffusée par abonnement, éditée à 2 500 exemplaires,
- un Bulletin de Recherches sur l'Emploi et la Formation (BREF) diffusé gratuitement à 6 000 exemplaires,
- une Collection des Etudes, diffusée gratuitement sur demande.

Quant aux **relations internationales**, elles consistent d'une part en actions menées en direction des pays en voie de développement, soit bilatérales, soit par l'intermédiaire d'institutions internationales (B.I.T. notamment), d'autre part en des actions menées en direction ou conjointement avec des organismes internationaux (O.C.D.E., Communautés européennes, CEDEFOP) et des relations avec certains centres homologues : National Center for Research on Vocational Education aux U.S.A., Bundes Institute für Berufsbildung en R.F.A.



ISSN 0758 1858

bulletin de recherches sur l'emploi et la formation N° 13
édité par le CEREQ mars-avril 1985

éditorial

Pour le CEREQ, 1985 sera marqué en premier lieu par un changement de statut de l'organisme. Le Centre deviendra un établissement public à caractère administratif, distinct de l'ONISEP, placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Sa mission est de développer des études et des recherches, de collecter et d'exploiter des données originales dans les domaines de la relation formation-emploi et des professions, notamment pour répondre aux demandes des administrations ou des partenaires sociaux. Cela signifie qu'un équilibre doit être constamment maintenu entre des travaux relativement longs, exigeant des investigations approfondies, et des travaux de synthèse répondant à des demandes précises ou réalisés à l'occasion de la participation à des groupes de travail de l'administration. La qualité des interventions et des réponses du Centre dépend pour une grande part de ce travail approfondi dont l'ampleur n'est pas toujours bien perçue ou comprise par les partenaires du CEREQ. Des orientations à moyen terme des activités du Centre sont donc particulièrement utiles pour tracer ses principaux axes de travail. Les nouvelles instances du CEREQ, le conseil d'administration et le conseil scientifique, auront à se prononcer sur celles-ci avant la fin de l'année.

Ce numéro de BREF a pour but de faire connaître au lecteur quelques-uns des projets développés au cours de 1985 et de les expliquer plus en détail, dans de courts articles. Ces projets ne recouvrent qu'une partie de l'activité du Centre. Tout choix comporte une part d'arbitraire mais il a semblé utile de présenter plus longuement des travaux lourds, souvent collectifs, et menés en association avec des partenaires de travail du Centre, - pour les seules activités mentionnées dans ce numéro : l'ANPE, le Service d'études statistiques et de stratégies industrielles, le CEE, l'Agence de l'informatique, le Service de la prévision, des statistiques et de l'évaluation, l'ONISEP, le réseau des Centres interrégionaux associés au CEREQ. Des projets de ce type impliquent un travail original de construction de données et d'analyse ainsi que des innovations méthodologiques : leur rôle, non seulement dans le développement des connaissances mais également dans la nature des informations fournies aux décideurs, est décisif. Est-il nécessaire de rappeler, par exemple, l'importance de l'Observatoire des entrées dans la vie active pour assurer une connaissance concrète de l'insertion professionnelle des jeunes et comprendre les relations entre la formation et l'emploi ?

Le CEREQ poursuivra bien sûr au cours de l'année 1985 un ensemble de travaux dans les domaines qu'il a traditionnellement pour mission d'explorer : les professions et la qualification, la relation entre la for-

mation et l'emploi, l'insertion professionnelle des jeunes.

Transformation de l'emploi et des professions

Quels seront les métiers d'avenir ? Telle est la question posée au CEREQ le plus souvent. Sous son apparente simplicité elle n'a pas de réponse simple ni surtout unique. L'expérience acquise lors des travaux préparatoires du VII^e plan a montré les limites de tout exercice de prévision sur les professions.

sommaire

UN NOUVEAU PROGRAMME D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL EN ENTREPRISE	3
LES DOSSIERS SECTORIELS	5
LA FONCTION COMMERCIALE : MARCHÉ ET ORGANISATION DES ENTREPRISES	6
LES OUVRIERS QUALIFIÉS ET LES TECHNICIENS DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES EN COURS D'AUTOMATISATION	7
LE DOSSIER DES EMPLOIS ET PROFESSIONS DE L'INFORMATIQUE	8
LE NOUVEAU DISPOSITIF D'OBSERVATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SORTIS DU SYSTÈME ÉDUCATIF	9
ENQUÊTES ET ÉTUDES RÉALISÉES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	10
LA COORDINATION DES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS	11
LE CEREQ PUBLIE FRÉQUENCE BREF	12

Dans aucun pays industrialisé il n'existe à ce jour de système de prévision de l'évolution des professions et des besoins de formation susceptible de constituer un modèle applicable en France. Il s'agit là d'une tâche complexe, nécessitant d'intégrer des dimensions économiques et des caractéristiques de structures d'emploi, qui ne peut d'ailleurs être menée qu'à un niveau d'agrégation élevé : le temps n'est pas encore venu où l'on pourra prévoir le nombre d'ouvriers qualifiés en chaudronnerie de la région Centre en 1995 ! Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir en mémoire que disposer de prévisions, même de qualité, dans le domaine de l'emploi n'est qu'une aide très indirecte à la résolution des problèmes de formation : non seulement parce que les recrutements dépendent aussi de la mobilité mais parce qu'on ne peut construire les formations et réguler le flux des formés en s'appuyant sur une correspondance posée a priori entre emploi et formation.

Sans que l'on puisse à proprement parler de prévision, le CEREQ a engagé cette année un ensemble d'études dont la finalité est de rendre compte des transformations des professions et des structures d'emploi et qui pourront servir de base à une réflexion plus prospective :

- les dossiers sectoriels évoqués dans un article de ce numéro, rapprocheront pour un secteur d'activité économique donné les modifications des structures d'emploi, la dynamique économique du secteur et les caractéristiques des entreprises qui le composent :
- les dossiers professionnels prolongeant les données du RFE, porteront sur l'informatique et concerneront donc un ensemble d'emplois situés dans un univers technologique particulièrement évolutif :
- un ensemble d'exploitations des données du recensement s'attachera à préciser les conditions, en terme de profession, du repli de l'emploi industriel et du ralentissement de la croissance de l'emploi tertiaire :
- enfin divers travaux prennent pour objet soit une fonction de l'entreprise, - la fonction

commerciale -, soit de grandes catégories professionnelles - techniciens et ouvriers qualifiés.

Ces études ne se limitent donc pas au problème de l'évolution des contenus d'activité et des modes opératoires. Etudier les professions, c'est également étudier les caractéristiques des personnes qui les exercent, les filières d'emploi qui permettent d'y accéder, les frontières qui existent entre elles, les entreprises et les secteurs où elles s'exercent, leur marché du travail etc.

Les relations formation emploi

Le Centre poursuivra au cours de l'année 1985 ses travaux d'enquêtes et d'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes. La décentralisation des enquêtes d'insertion à l'issue de l'enseignement secondaire modifie en profondeur le dispositif qu'est l'Observatoire des entrées dans la vie active et permettra des travaux diversifiés et décentralisés sur l'insertion professionnelle qui pourront être menés par des instances régionales ou nationales en fonction des besoins exprimés. Dans le même esprit, le travail méthodologique sur les enquêtes d'insertion des étudiants sortant de l'enseignement supérieur devrait pouvoir servir de guide aux universités qui souhaiteraient développer des enquêtes spécifiques sur l'insertion de leurs étudiants de façon à ce que celles-ci répondent à des exigences minimales de qualité méthodologique et soient commensurables entre elles.

Plusieurs études s'attachent aux relations entre formation et emploi d'un point de vue autre que celui de l'insertion professionnelle. Elle tentent de rendre compte de modalités particulières d'articulations entre formation et emploi qui peuvent apparaître au travers des recrutements des apprentis, des liens entre les établissements universitaires et leur environnement socio-économique ou des liens entre centres de recherche, universités et industries.

L'année 1985 verra également se poursuivre les travaux portant sur la recomposition du niveau V de formation et leur élargissement au niveau IV. A la demande de la Di-

rection des lycées, deux dossiers de synthèse seront réalisés sur les emplois et les formations de l'électricité et de l'électronique et sur les emplois du commerce et de la vente. Le regroupement de certains CAP, l'articulation entre CAP et BEP, les possibilités de développement d'un niveau IV de formation sont au cœur de la préparation de ces dossiers.

Enfin on ne peut plus aujourd'hui lorsque l'on parle de relation entre formation et emploi se limiter à la seule formation initiale. Le développement de la formation continue et des formations post-initiales doit désormais faire l'objet de travaux approfondis. Plusieurs projets portent sur l'usage, la mise en œuvre et les déterminants de la formation continue dans les entreprises : c'est un des objectifs du programme d'observation de l'emploi et du travail dans les entreprises dont il est rendu compte plus loin. Par ailleurs une étude portera sur l'effort de formation continue des grandes entreprises compte tenu de leurs caractéristiques économiques et une autre s'attachera au comportement des PME face à l'obligation légale en matière de formation continue.

Qu'il s'agisse des transformations des professions ou des relations entre la formation et l'emploi, l'entreprise est un lieu qui doit être privilégié dans les observations comme dans les analyses. Les transformations de son organisation, de ses modalités de gestion, de ses objectifs, des relations sociales qui s'y nouent, sont au centre des évolutions actuelles, en particulier des professions. Ces modifications, dont la technologie n'est parfois que l'instrument, doivent aujourd'hui être suivies avec une attention particulière. C'est le sens général du programme d'observation de l'emploi et du travail que le CEREQ développe actuellement et qui repose sur la construction d'un panel d'entreprises suivies régulièrement dans le temps. Dégager les mécanismes déterminant ces transformations, mieux connaître les différentes tendances à l'œuvre dans des entreprises différentes, mieux comprendre le rôle de la formation initiale et continue au sein des entreprises seraient aujourd'hui particulièrement utiles pour éclairer les décideurs.

Un nouveau programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprise

Avec le soutien de diverses instances, le CEREQ et les onze équipes de recherche qui lui sont associées ont engagé à la fin de l'année 1984 un nouveau « programme d'observation de l'évolution de l'emploi et du travail en entreprise ».

L'idée originelle provient du constat que, dans la période actuelle, de profondes transformations affectent, isolément ou conjointement, le travail et les professions : instabilité croissante des marchés et accentuation de la concurrence internationale en particulier, reconversions industrielles, diffusion de nouvelles technologies, évolution profonde du droit du travail et de la négociation collective, nouvelles modalités d'intervention publique, élévation du niveau de formation des jeunes... Ces transformations ne touchent pas de manière homogène les branches ni les entreprises qui peuvent y répondre par des politiques de gestion des ressources humaines et des choix technico-organisationnels très diversifiés. En découlent deux grands objectifs :

— rendre compte du changement, en l'occurrence dans les formes de gestion des ressources humaines liées aux principales transformations affectant les groupes professionnels au sein des entreprises ;

— situer une évolution singulière, propre à une entreprise par exemple, dans une perspective plus large et être ainsi à même de passer du particulier au plus général et inversement.

I. Programme, enquête ou étude ?

Le programme poursuit tout à la fois des objectifs de méthode et de production de résultats. Il n'est pas seulement un moyen de réflexion permanent vis-à-vis du champ couvert et des questions posées mais également un outil destiné, à terme, à être utilisé par une pluralité de chercheurs, éventuellement extérieurs à sa conception et sa réalisation, pour des thèmes d'étude diversifiés. En cela, il se distingue d'une étude : bien qu'elle soit par principe objet de débats méthodologiques, théoriques ou politiques, toute étude constitue un ensemble clos dont la réutilisation partielle, par exemple des méthodes mises en œuvre, nécessite le lancement d'un nouveau projet. Le programme actuellement en cours d'élaboration se rapprocherait donc plus, de ces points de vue, d'une enquête régulière dont les résultats sont mobilisés dans des perspectives très différentes les unes des autres et même parfois opposées. Le programme aura d'ailleurs comme caractéristique d'être

répété régulièrement : il consistera en effet à suivre un panel d'entreprises et d'établissements au moyen d'enquêtes périodiques. Cependant, il se différencie d'une enquête statistique par un degré de normalisation beaucoup plus faible des données recueillies.

Ce programme se construit autour de deux thèmes principaux :

- Quelles sont les principales transformations affectant les groupes professionnels qui structurent le personnel ?
- A quelles nouvelles formes de gestion des ressources humaines ces transformations peuvent-elles être reliées ?

a) Evolution des groupes professionnels

Le premier thème vise en particulier à identifier les nouveaux clivages professionnels et leurs fondements : le « métier » en tant qu'association stable de compétences et de pratiques professionnelles a largement reculé sans que des substituts à ce « modèle » se soient clairement imposés. Ne s'interroge-t-on pas sur l'éventuelle disparition du travail non qualifié qui s'est largement répandu lors de la phase de forte croissance et, lié à cela, sur l'avenir des hiérarchies intermédiaires : également

sur la modification des frontières entre les fonctions de l'entreprise et le poids accru de nouvelles activités de gestion. Des réponses apportées devraient découler des éléments de réflexion pour les politiques de formation et d'insertion des jeunes.

Mais la caractérisation de ces groupes professionnels ne se réduit pas au seul contenu de leur activité et aux savoirs qu'ils mettent en œuvre. Titres scolaires, niveaux de salaires, mobilité et carrière, statut et classification des individus qui les composent sont tout aussi déterminants pour l'analyse des tendances et des conditions de transformation de la main-d'œuvre. C'est pourquoi les politiques de recrutement, de mobilité interne et de formation continue sont des domaines privilégiés de l'observation, replacés dans leur cadre local et institutionnel. Celle-ci ne se résume pas à une description d'une situation. Elle cherchera à se prolonger par une anticipation raisonnée des évolutions à venir qui s'appuiera notamment sur l'analyse que les responsables d'établissements font de leur personnel et sur les transformations qu'ils escomptent lui voir suivre. Par ailleurs, cette observation s'inscrit dans un cadre plus large, celui de l'entreprise, ne serait-ce que pour tenir compte de la diversité des organisations : dans certains cas, le siège ne rassemblera que du personnel administratif, dans d'autres, il comportera des unités commerciales et de recherche (éventuellement autonomisées en établissement) tout aussi importantes que le personnel de production pour comprendre l'évolution des groupes professionnels.

b) Analyse de l'emploi et gestion des entreprises

Les transformations de la main-d'œuvre ne relèvent pas des seules caractéristiques des individus, du marché du travail (local) des mutations techniques à l'œuvre qui ont pour l'instant été évoquées. Elles ressortissent aussi à l'évolution des marchés, des produits et des formes de la concurrence. Seulement, tout un chacun sait que ces dimensions ne peuvent être reliées directement à l'emploi. Des systèmes de gestion, qu'ils se concrétisent dans des procédures codifiées comme une comptabilité analytique ou un tableau de bord répertoriant le niveau et la qualité de l'activité d'un atelier, ou encore dans des pratiques plus ou moins informelles, s'interposent entre

d'emploi et les caractéristiques économiques évoquées. Ce lien ne prend sens qu'au niveau de l'entreprise ou même du groupe. L'analyse des relations (quand la distinction prend corps dans la réalité) entre l'entreprise et l'établissement constitue ainsi l'une des clés de la lecture des transformations observées sur le terrain. Elle s'inscrit d'ailleurs dans les procédures d'enquête. L'on part de l'hypothèse que la gestion de la main-d'œuvre ne relève pas d'un seul service spécialisé, et que d'une manière plus générale, il n'y a pas d'interlocuteur unique pour une question déterminée mais plutôt qu'une dimension quelconque de la vie d'un établissement ou d'une entreprise est le résultat de confrontation de points de vue et éventuellement de choix différents. Les enquêtes en établissement procèdent notamment par des entretiens qui ont une double caractéristique :

- ils s'adressent aux responsables de toutes les fonctions-clés de l'établissement (production, commercial, personnel...);
- tout en comportant une partie spécifique à chaque interlocuteur, ils abordent les mêmes questions sur la dimension « emploi » (recrutement, formation continue, mobilité).

De la sorte, pourront être dégagées les pratiques quotidiennes, les règles de gestion, les contraintes économiques et techniques qui font, au jour le jour et sur le plus long terme, la politique de l'emploi d'une entreprise. La mise à jour de ce tissu de relations constituera une monographie qui s'attachera à faire le partage entre l'interprétation du chercheur, c'est-à-dire la mise en relation des variables qui lui apparaissent déterminantes et la vision (la rationalité) qu'ont eux-mêmes les dirigeants de l'unité observée des problèmes et des transformations à venir de celle-ci. Ce partage devrait permettre de dépasser le dilemme classique entre l'analyse des discours et la mise à plat des réalités. Il est en tout cas la condition indispensable pour prêter un certain degré de généralité aux résultats des monographies.

2. De la monographie au programme

Sortir du cas d'espèce que constitue nécessairement une monographie dé-

pend des méthodes employées et de la nature des matériaux collectés. En premier lieu, chaque enquête en établissement et entreprise est réalisée suivant le même guide, en particulier pour chacun des interlocuteurs. De la sorte, les résultats des diverses monographies bénéficieront d'un degré de comparabilité qui ira croissant au fur et à mesure que, l'expérience s'accumulant, les guides d'entretien prendront la forme de véritables questionnaires, éventuellement fermés. Qui plus est, moyennant le respect de règles déontologiques évidentes, les matériaux collectés feront l'objet d'un compte rendu normalisé sous la forme d'un dossier standard et pourront même éventuellement être réutilisés (les entretiens sont en principe enregistrés). C'est à ces diverses conditions de transparence que, non seulement des conclusions communes pourront être tirées des monographies du panel, mais encore que celles-ci seront utilisables en tant que corps d'hypothèses pour une enquête plus précise mais portant sur un nombre d'entreprises beaucoup plus important : tel est en particulier le cas de l'étude de la « fonction commerciale » évoquée dans ce numéro.

Par ailleurs, les enquêtes ne s'appuient pas uniquement sur des entretiens. Sont collectées, notamment, des informations statistiques (sur la structure des emplois, la mobilité, la productivité, les investissements). Elles serviront de base à l'analyse des dispersions de situations qui, notamment, pourraient s'appuyer sur des typologies d'entreprises par secteur d'activité. Les dossiers sectoriels en constitueraient bien sûr un support privilégié, permettant de relativiser les situations observées, celles-ci venant pour leur part aider à l'interprétation des données statistiques. D'autres lectures transversales sont concevables en particulier en termes de filières ou de type de processus de production.

Une phase d'expérimentation qui a concerné une bonne dizaine d'entreprises autorisera d'ici peu le lancement proprement dit de la première vague constitutive du panel et débouchera sur la présentation de résultats tant de méthode que touchant aux pratiques des entreprises. Ces investigations prouvent dès à présent que ce programme ne serait qu'une gageure sans les échanges étroits et suivis que les enquêtes entraînent entre entreprises et chercheurs.

LES DOSSIERS SECTORIELS

Le CEREQ, le Centre d'études de l'emploi et le Service d'études Statistiques et de Stratégies industrielles du ministère du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur vont réaliser à partir de cette année des dossiers sectoriels.

Sans être à proprement parler des études sectorielles, ces dossiers dépasseront la simple compilation des informations les plus courantes sur l'emploi, les qualifications et la situation économique des secteurs. La collaboration de spécialistes de l'industrie et de spécialistes de l'emploi et du travail qu'implique la réalisation de ces dossiers exprime une réalité maintenant admise mais le plus souvent rapidement oubliée. Le travail et l'emploi ne sont pas indépendants des unités économiques qui forment leur cadre d'exercice : les résultats économiques ne sont pas indépendants de la façon dont on organise et utilise le travail et l'emploi. La volonté de traiter simultanément ces deux aspects de la vie des entreprises - à tout le moins de rapprocher des résultats économiques d'autres variables que la simple évolution des effectifs globaux - dans le cadre du secteur constitue la première originalité de ces dossiers.

Encore le sectoriel ! dira-t-on, en objectant que c'est sur le terrain que les choses se passent. Or la deuxième originalité de ces dossiers sera précisément de traiter à la fois du niveau sectoriel et des entreprises ou des établissements pris individuellement en son sein. Ce choix d'une entrée sectorielle couplée à des traitements de données individuelles d'entreprises tirées des enquêtes administratives, éventuellement illustrés des résultats de monographies portant sur les entreprises et les établissements, s'impose si l'on veut rendre compte dans le même mouvement :

- d'une dynamique industrielle et économique qui est liée d'une part aux cohérences institutionnelles et sociales historiquement construites sur l'activité (le « métier ») et le secteur, d'autre part aux procédures d'interventions publiques couramment conçues à ce niveau ;
- de la diversité des structures et des comportements des entreprises relevant d'une même activité ou d'activités complémentaires.

En l'état actuel du projet, les dossiers s'organiseront autour de cinq modules qui chacun apporteront soit des éléments d'informations, soit des traitements originaux dans l'esprit décrit plus haut, soit des pistes perpre point de vue. Les deuxième, quatrième et cinquième modules composeront en tout état de cause le contenu minimal.

Le premier module aura pour objectif une description des produits du secteur et des divers procès de travail mis en œuvre. Présenter de telles informations tirées des revues techniques et professionnelles permet de faire le point sur la diversité des productions, souvent explicative des situations particulières et de repérer les éventuels défis technologiques présents ou risquant de se poser dans un futur proche.

Le deuxième module exposera les principales caractéristiques du secteur retenu tant sur le plan de l'emploi que sur le plan économique. Les variables présentées concerneront la production, la concentration, la productivité, le commerce extérieur, les effectifs totaux, les structures d'emplois, de formation, etc., en niveau et en évolution. Autant qu'il est possible et lorsque cela est pertinent, ces variables seront croisées entre elles, notamment avec la dimension géographique. Un effort sera fait pour resituer le secteur dans un ensemble plus vaste : ensemble de l'industrie ou des industries les plus proches.

Le troisième module décrira ce que faute de termes plus précis nous qualifions d'institutions de branche. Il s'agit des organisations professionnelles et syndicales, des conventions collectives et de l'analyse des conflits du travail, mais aussi des centres techniques ou des organismes de formation professionnelle s'ils existent. Plusieurs types de rapports sont ici visés : rapports entre les acteurs - entreprises/salariés bien sûr, mais aussi entreprises entre elles -, rapport au reste du système productif, rapport au marché du travail et à travers lui à la formation, rapport à la technologie, etc. Avec ce module pourra être abordé le problème de la diversité confrontée aux tendances d'homogénéisation qu'expriment en particulier les syndicats professionnels et les conventions collectives.

Le quatrième module sera consacré à des typologies d'entreprises et d'établissements caractérisés à la fois par l'emploi - les structures d'emplois pour l'essentiel - et par leurs résultats et structures économiques (sur la période 1978-1983). Déjà, que ce soit à l'INSEE, au CEREQ ou au CEE, des travaux typologiques portant sur l'horlogerie, le papier-carton, le textile, la machine-outil, le BTP ou les industries du lait ont montré que la diversité des unités de production au sein d'un secteur exprime tout autant une structure sectorielle que des différences de comportements. Cette diversité renvoie selon les cas à une division technique du travail (effet de filière), à l'hétérogénéité des productions, à des positions spécifiques face au marché du produit. Faire une typologie d'établissements et une typologie d'entreprises ne revient pas à réintroduire la fameuse coupure entre l'économique et l'emploi : la première approche l'emploi par la répartition du travail, notamment dans sa dimension géographique, la seconde tente de l'approcher par les comportements même des entreprises. Ces typologies peuvent s'avérer un outil puissant de description de la réalité sectorielle, en particulier elles pourraient constituer un complément précieux aux travaux menés à partir du programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprises.

Le cinquième module permettra à l'utilisateur des dossiers de prendre connaissance des travaux approfondissant certains points que nous n'avons qu'effleurés. La nature même des dossiers appelle en effet la présentation d'une bibliographie thématique récapitulant les principaux travaux existants.

La phase actuelle est une phase expérimentale. Dans le courant de l'année, pas avant l'été cependant, devraient sortir deux, voire trois dossiers : le premier sur l'électronique professionnelle, le second sur les industries du lait et le troisième sur l'ameublement. Aucun choix de nomenclature n'a été retenu a priori. L'ameublement est défini au niveau 100 de la nomenclature d'activités et de produits ; les industries du lait sont définies au niveau 600 de cette même nomenclature ; quant aux industries de l'électronique professionnelle elles constituent une agrégation d'activités définies au niveau 600 sans correspondre pour autant à un regroupement officiel. Ces essais devraient permettre de tester la faisabilité d'une telle opération et de déboucher sur des procédures suffisamment standardisées pour autoriser à l'avenir une production plus importante.

Cette phase expérimentale est cruciale : elle dira s'il est possible de produire un instrument pour des instances en charge de la politique économique, de l'emploi, du travail en même temps qu'un outil pour la recherche en traitant simultanément des interrelations entre le particulier (une entreprise, un établissement) et le général (le secteur) et des liens entre l'emploi et l'économique.

La fonction commerciale : marché et organisation des entreprises

1. Vers une fonction commerciale réévaluée ?

L'intérêt que l'on peut prêter à la « fonction commerciale » tient à la position qu'elle occupe(r) dans les interactions entre l'évolution des formes de la concurrence et la mutation des structures internes des entreprises.

Pourtant, cette fonction est longtemps restée marquée dans l'esprit des responsables d'entreprise, mais aussi peut-être des chercheurs, par une image dévalorisée. Celle-ci tend cependant à être remise en cause par l'affirmation qui est faite de plus en plus souvent de son rôle « stratégique » pour la compétitivité des entreprises.

Communément réduit à la mise en œuvre de quelques « recettes de vente », ce rôle du commercial s'inscrit dans l'image sociale et le statut de cadre de second rang du personnel chargé de l'assumer. Ainsi plus que nulle part ailleurs dans l'espace de qualification des cadres, le lien entre l'appellation, le poste, le diplôme et l'expérience professionnelle n'est aussi relâché.

Par contre, la fonction se trouve revalorisée tant dans les discours que les pratiques par les contraintes nouvelles ou renforcées que font peser en cette période de crise sur le fonctionnement des entreprises les caractéristiques des marchés et de la concurrence :

- la « mobilité » de la demande bouscule les marchés captifs ou du moins stables sur lesquels les entreprises et les secteurs avaient pu s'appuyer et, en tout état de cause, distend les relations avec la clientèle ;
- la qualité du produit qui induit de plus en plus des prestations de services comme la formation des utilisateurs (en particulier pour les biens d'équipement) et la maintenance, ainsi que la capacité à respecter des délais, se font plus pressantes.

De ce fait, la fonction commerciale se voit confrontée à des exigences a priori contradictoires : contribuer à la maîtrise des coûts au travers d'une standardisation minimale des produits et maintenir ou intensifier une relation personnalisée avec les clients. Pour faire face à l'une et à l'autre, les entreprises se trouvent dans des situations très différentes selon les caractéristiques de leurs produits : pour simplifier, on opposera d'une

part, des productions standardisées pour lesquelles le rapport à la clientèle est médiatisé par un réseau de distribution qui s'attachera à fidéliser celle-ci autour d'une marque ou du moins d'une réputation (c'est le cas des biens de consommation durables) ; d'autre part des produits réalisés en tout ou partie « sur mesure » ce qui exige, traditionnellement, l'action d'une force de vente directe, situation que l'on retrouve en particulier pour les biens d'équipement.

Par delà cette diversité, il faut souligner que les professions se rapportant à la fonction commerciale augmentent sensiblement plus vite que l'ensemble de l'emploi et notamment que les emplois tertiaires des entreprises industrielles. En outre, l'évolution de la structure des emplois de cette fonction se caractérise par une stabilisation des professions traditionnelles de la vente (VRP, « personnels qualifiés de la vente »...) au profit des techniciens et ingénieurs commerciaux. La fonction fait l'objet d'investissements importants des entreprises en termes de qualification mises en œuvre - leur « technicisation » étant un gage a priori de la qualité du service rendu - ce dont témoigne par ailleurs la place qu'elle occupe dans les opérations de restructuration qui marquent la vie des entreprises et des groupes. Dans les grandes entreprises, la filialisation des activités vise souvent à autonomiser la fonction commerciale tandis que dans les PME, le « renforcement des fonctions commerciales permet à [la firme] absorbante d'atteindre une taille suffisante pour exporter, pour consolider sa position sur les marchés ou pour obtenir le financement de nouveaux investissements » (1). En conclusion, ne peut-on avancer que la fonction commerciale se voit revalorisée et requalifiée par l'instabilité croissante des marchés ?

2. L'exemple de l'électronique professionnelle

Si elle est donc un thème d'étude général, la fonction commerciale apparaît plus particulièrement déterminante dans l'industrie des biens d'équipement où elle semble être - c'est en tout cas une question à traiter - le vecteur de nouveaux liens entre différents services traditionnellement cloisonnés : études, méthodes, service après-vente et même fabrication. A titre d'exemple, évoquons la négociation des spécifications d'une ma-

chine d'une part avec le bureau d'études pour assurer une adaptation aux besoins propres du client, d'autre part avec ce dernier pour préserver une certaine généralité dans la réponse apportée à la demande : la fonction commerciale n'est-elle pas un maillon essentiel dans la recherche de flexibilité ?

Répondre à cette question conduit à préciser en préalable d'autres dimensions : quelle est la configuration de la « fonction commerciale » ? Est-elle restreinte à une force de vente, ce qui semble être une configuration du passé, ou étendue à d'autres services (maintenance, service achats) au point d'assurer la gestion d'ensemble de l'entreprise avec son environnement économique ? Selon quels critères se fait le choix entre une organisation interne, la création de filiales spécialisées, le recours à un réseau d'intermédiaires ? Quels liens ces choix organisationnels entretiennent-ils avec les contenus d'emploi et les caractéristiques individuelles des salariés en charge de la fonction, en particulier pour ceux appelés à gérer les interfaces entre des services différents (avec les études et les méthodes en particulier) ? Le développement de la fonction commerciale se traduit-il par une diffusion des préoccupations d'économie de coût et d'adaptation aux besoins propres de la clientèle dans le reste de l'entreprise et en particulier dans les services de fabrication ? Bref, un nouveau contenu de la fonction commerciale est-il lié à une modification du système de gestion ?

Dans un premier temps, l'étude se limitera au secteur des fabricants de matériel de traitement de l'information et à l'électronique professionnelle pour des raisons tant de fond que de méthode.

Le premier secteur, par exemple, dispose déjà d'une tradition certaine dans une fonction commerciale technique intégrant d'autres dimensions que la vente. Il offre des « produits » qui sont tout à la fois standardisés dans leurs éléments de base (ordinateurs et périphériques) mais diversifiés dans leur configuration (les systèmes et les réseaux) et dans leurs applications (logiciels et progiciels). L'organisation commerciale est donc confrontée très directement aux exigences de la standardisation et de la personnalisation doublées d'une dimension de maintenance déterminante. Qui plus est, ces constructeurs sont amenés aujourd'hui pour les micro-ordinateurs à recourir à des réseaux d'intermédiaires ou même de boutiques alors qu'ils privilégiaient jusqu'alors la vente directe.

Par ailleurs, le CEREQ, conjointement avec le Centre d'études de l'emploi et le Service d'étude des stratégies industrielles, réalise un dossier sur ces secteurs ce qui permettra de « caler » les observations réalisées en entreprise. Celles-ci s'appuieront en premier lieu sur les résultats des enquêtes menées dans le cadre du nouveau programme d'observation de l'emploi et du travail en entreprise avant de se prolonger par une enquête spécifique portant notamment sur la division « commerciale » d'un grand groupe de l'électronique.

(1) M. H. TAMISIER - « Les restructurations marquent la vie des entreprises et des groupes » in *Economie et Statistique*, n° 159, octobre 1983.

LES OUVRIERS QUALIFIÉS ET LES TECHNICIENS DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES EN COURS D'AUTOMATISATION

Cette étude s'intéressera au processus de qualification de deux groupes professionnels particuliers, que nous définissons comme « groupes charnières » à la fois parce qu'ils se situent au point de rencontre entre la catégorie ouvrière et la catégorie technicienne et parce qu'ils ont probablement un rôle de réorganisation du travail et des compétences qui va concerner des populations plus larges qu'eux-mêmes.

Ces groupes sont :

- d'une part un type relativement nouveau d'ouvriers, situés en haut de la hiérarchie ouvrière, et auxquels sont désormais attachées des compétences qui combinent à un degré variable une maîtrise de l'utilisation des technologies nouvelles, une dimension d'analyse de la production, une insertion dans les pratiques de gestion de la production et une responsabilité organisationnelle ;
- d'autre part un groupe de techniciens, que nous appellerons techniciens de production, et qui peuvent être situés soit en fabrication, soit dans des services fonctionnels amenés à nouer des relations directes avec la fabrication dans le souci de définir et d'optimiser son fonctionnement.

La distinction entre ces deux groupes peut poser problème : dans certains cas, les dénominations d'emploi ou les pratiques de classification témoignent de l'existence d'une frontière floue entre des « ouvriers-techniciens » ou des « techniciens-ouvriers », indiquant une difficulté, dans cette zone d'activité, à établir clairement la différence entre ces deux catégories. Le même problème se retrouve du côté du système éducatif au sein duquel des débats se nouent actuellement autour de la redéfinition d'un niveau IV de formation débouchant sur l'occupation d'emplois industriels, niveau qui, par son titre, renvoie explicitement à une appellation de technicien mais qui peut concerner, à l'insertion, des emplois d'ouvriers ou de techniciens, pour lesquels se poserait un problème nouveau de redéfinition de carrière.

Sur le plan méthodologique, cette étude se centrera sur des situations d'innovation à l'intérieur de branches industrielles ayant un caractère nettement différencié.

Le choix de situations d'innovations, concernant les processus de production et/ou les formes organisationnelles, se relie à notre souci d'intégrer une dimension prospective permettant de donner à l'interrogation sur la formation et le rôle de ces couches charnières une portée qui dépasse leur simple existence à un moment donné.

Mais, parallèlement, pour pondérer et relativiser les résultats auxquels nous parviendrons, nous avons choisi de prendre des branches ayant des caractéristiques nettement contrastées par la nature du processus de production, le degré de développement de l'automatisation, la taille des entreprises et la situation économique.

En fonction de ces quatre critères, nous avons opéré un premier choix de branches qui seraient : la chimie, la micro-électronique, l'ameublement, l'automobile et/ou l'aéronautique.

Pour appréhender ces groupes sociaux en situations d'innovation, nous développerons deux grands axes d'étude.

Le premier concernera la définition actuelle, dans les branches industrielles et dans les entreprises, de nouvelles conditions de réalisation de la production. En tenant compte des objectifs et des impératifs qui se nouent actuellement autour de la productivité, de la qualité et de la flexibilité, nous nous pencherons plus particulièrement :

- sur la place du travail humain et le type d'activités sur lesquelles il se reconcentre par rapport à l'évolution de la technologie des systèmes de machine et des produits, avec une interrogation plus particulière sur le rapport travail direct de fabrication/travail indirect assurant et maintenant les conditions de fabrication ;
- sur la recomposition des rapports entre les fonctions qui concourent à la production (fabrication, méthodes, maintenance, études...) :

- sur l'organisation collective du travail et sa relation à la gestion de la production telle que les entreprises essaient de la redéfinir.

Le second concernera la transformation actuelle des groupes sociaux, en s'appuyant sur les groupes charnières et en analysant plus particulièrement :

- la façon dont les formations sont repensées dans l'appareil éducatif en rapport (ou non) avec les préoccupations des entreprises et de la branche ;
- les principaux types d'itinéraires des personnes qui composent ces groupes et les modifications qui les affectent ;
- la façon dont ces groupes sont associés aux processus d'innovation et les représentations de leur place et de leur devenir dans la production qu'ils construisent à cette occasion ;
- les modes de relation, de coopération ou d'opposition qui s'établissent lors de ces mouvements au sein des collectifs de travail.

La confrontation des résultats de ces deux grands axes d'étude devrait permettre de mettre en relation la façon dont des groupes d'ouvriers et de techniciens se trouvent définis, de par les actions qui s'exercent sur eux et de par l'appréhension de leur propre devenir, et la façon dont on cherche à mettre en œuvre, dans ces branches industrielles, de nouvelles conditions de productivité associant le rôle de ces groupes à des innovations technologiques et/ou organisationnelles.

Un résultat important serait alors de cerner la nature et les modalités de formation qui semblent le mieux correspondre au « profil professionnel » de ces groupes, à un niveau égal ou proche du niveau IV, avec l'hypothèse que certains éléments de conclusion pourront contribuer à une évolution plus large de la professionnalité ouvrière et technicienne.

Cette étude, mobilisant des moyens de recherche importants, sera menée en collaboration avec plusieurs Centres interrégionaux associés au CEREQ et se déroulera sur les années 1985 et 1986.

Le dossier des emplois et professions de l'informatique

La réalisation du Répertoire français des emplois (RFE) s'achevant avec la publication prochaine du cahier concernant les emplois de la Fonction publique, le problème de son actualisation se posait nécessairement. Cette question a été l'occasion de discussions approfondies avec les principaux organismes utilisateurs du RFE. Il en est ressorti qu'une actualisation « telle quelle » du Répertoire, c'est-à-dire utilisant la même méthodologie, donnerait des résultats peu satisfaisants pour une mobilisation très importante de moyens. Disposant maintenant d'un socle d'informations et d'analyses solides concernant les emplois, il a paru souhaitable de mettre l'accent sur les mécanismes de leur transformation et de s'attacher à la dimension professionnelle, en replaçant l'analyse des contenus d'activité dans la dynamique des professions qui correspondent à ces emplois. On vise, de cette façon, à répondre aux mêmes besoins que ceux qui correspondaient au lancement du RFE, tout en utilisant une méthodologie adaptée à un contexte d'évolution rapide.

L'objectif est donc de mettre en œuvre, sur un espace de temps de plusieurs années, un travail d'actualisation du Répertoire sous une forme renouvelée, imposant la mise au point d'une nouvelle méthodologie qui sera expérimentée durant l'année 1985.

Cela devrait se traduire concrètement

par la publication d'un nouveau produit que l'on peut appeler, à titre provisoire, les « dossiers des emplois et des professions ». A la demande de l'ANPE, le choix, pour cette expérimentation, s'est porté sur les emplois de l'informatique : édité en 1978, le cahier n° 6 du Répertoire français des emplois relatif à l'informatique se référait à des situations réellement observées au milieu des années 70. Comme on est dans un domaine où les technologies mises en œuvre, l'organisation du travail et les contenus d'activité évoluent rapidement, il n'est pas étonnant que le besoin d'un approfondissement des travaux, voire d'une mise à jour permanente, se soit manifesté de façon impérative dès le début des années 80.

En réponse à ce besoin, un ensemble de travaux a été développé au sein du CEREQ sur la restructuration des entreprises, la réorganisation du travail et la transformation des activités accompagnant les processus d'informatisation et d'automatisation dans divers secteurs économiques et l'informatique de gestion. Cependant, tous ces travaux se démarquaient de l'approche du Répertoire et en particulier de ses résultats typologiques. Seule l'actualisation des cahiers 1 et 2 du RFE relatifs aux banques et aux assurances se situait dans une optique de définition et description des emplois existants. En ce qui concerne les emplois de l'informatique, les principaux utilisateurs du Ré-

pertoire tendaient à considérer qu'une nouvelle analyse des contenus d'activité, tenant compte des évolutions constatées dans le secteur, était indispensable, ne serait-ce que pour répondre aux demandes d'information en matière d'orientation professionnelle et de révision du système de formation.

La conception du nouveau « produit » a donc tout à gagner d'une collaboration effective avec les utilisateurs et d'une définition précise de leurs besoins : à cet effet, un groupe de travail a été constitué, associant l'Agence de l'informatique (ADI), l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) à l'opération. Le projet dispose d'une aide financière de la Délégation à l'emploi. A la différence des cahiers traditionnels du Répertoire, l'accent n'est plus mis ici sur la description détaillée des modes opératoires associés à chacun des emplois. Sans renoncer à la nécessaire définition des emplois existants ni à la présentation des contenus d'activité, il s'agira de se situer dans une perspective plus dynamique d'analyse des facteurs d'évolution et de transformation de l'activité professionnelle. L'étude doit porter sur les informaticiens, mais elle n'ignorera pas les emplois et les professions « frontières » dont l'existence est liée au processus d'informatisation dans des domaines comme la productique, la bureautique et la télématique.

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'OBSERVATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SORTIS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les Pouvoirs publics ont confié en 1975 au CEREQ la responsabilité de mettre en œuvre un système d'information sur l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. L'Observatoire des entrées dans la vie active est un ensemble d'enquêtes réalisées au niveau national depuis 1976, qui répond à cet objectif. A l'heure actuelle, les enquêtes d'insertion effectuées dans le cadre de l'Observatoire EVA constituent la source principale des informations disponibles sur les débouchés des formations et l'entrée des jeunes dans la vie active.

Deux raisons principales ont conduit à reconsidérer la façon dont ces informations sont produites. En premier lieu, la baisse des taux de réponse aux enquêtes postales nationales incite à faire réaliser les enquêtes par les organismes plus proches des enquêtés. D'autre part, la décentralisation des décisions en matière de politique de formation provoque d'importants besoins en informations, à des niveaux géographiques qu'une enquête nationale par sondage ne pourra jamais atteindre.

Depuis 1983, le CEREQ et le SIGES (devenu en 1984 SPRESE) ont entrepris conjointement d'expérimenter un nouveau mode de réalisation des enquêtes d'insertion, qui couvre tout l'enseignement secondaire public et privé relevant de l'Éducation Nationale, à l'exception des sorties de classes terminales de l'enseignement général.

Le schéma en est le suivant :

1. Les Services statistiques rectoraux reçoivent courant décembre l'ensemble des documents d'enquêtes (notamment instructions destinées aux chefs d'établissement et questionnaires), qu'ils répartissent entre les établissements scolaires de l'académie. Au mois de février, les chefs d'établissements scolaires adressent à tous les élèves, sortis de la formation au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente, un questionnaire de modèle unique.

Au niveau de chaque établissement, un traitement manuel léger des questionnaires donne lieu au remplissage de tableaux statistiques récapitulatifs, dans lesquels figure par classe, spécialité et sexe, une répartition des répondants en quelques catégories (emploi, apprentissage, contrat emploi-formation, stage, chômage, service national, etc.).

2. Les Services statistiques rectoraux centralisent questionnaires et tableaux récapitulatifs en mai. Deux types d'exploitation des documents ont lieu ensuite :

a) Les Services statistiques rectoraux contrôlent les tableaux récapitulatifs dressés par les établissements. Ceux-ci sont saisis et traités au Centre académique du traitement de l'information grâce à un programme qui y a été implanté. Ce travail, assez léger, permettra de disposer rapidement (en juin) des informations sur les flux de sortie et sur la destination des sortants en grandes catégories, ceci par sexe, classe et spécialité à tous les niveaux géographiques, depuis l'établissement jusqu'à l'échelon académique. Au niveau central, le SPRESE a la responsabilité d'une récapitulation nationale.

b) Les questionnaires, eux, sont exploités par sondage. Les Services statistiques rectoraux assurent la constitution, le tirage et le contrôle d'un échantillon de 5 000 questionnaires, saisis et traités par le CATI grâce à une autre application nationale. Ce traitement fournira les informations classiques sur l'insertion professionnelle et permettra l'étude des relations entre la formation et l'emploi. Les Services académiques d'information et d'orientation, et les Centres interrégionaux associés au CEREQ, pourront utilement collaborer à l'analyse de ces données.

3. Ultérieurement, le CEREQ réalisera une exploitation nationale d'un échantillon de questionnaires plus important, lorsque l'enquête aura été généralisée à l'ensemble des académies.

Outre les informations produites directement grâce à cette enquête et au double circuit d'exploitation des résultats, ce dispositif fournira, au niveau académique, une base de sondage exhaustive sur les élèves issus de l'enseignement secondaire. Ceci permettra la réalisation d'enquêtes très variées, sur des sous-populations ou des zones géographiques particulières, en adoptant des périodes d'observation éventuellement plus longues ou en suivant des méthodes (interviews) aptes à traiter certains problèmes de façon plus approfondie que ne l'autorise une enquête globale qui reste nécessairement légère.

C'est d'ailleurs grâce à ces bases de sondage que le CEREQ continuera à réaliser des enquêtes « de cheminement professionnel », par enquêteurs et plusieurs années après la sortie de formation. Ces enquêtes sont en effet un outil d'information complémentaire, indispensable à une mise en perspective des données rapides fournies par les enquêtes d'insertion décentralisées.

Après une première expérimentation en 1982-1983 sur l'académie d'Amiens, cinq académies ont été concernées en 1983-1984 par le nouveau dispositif. Le bilan des deux premières années est très positif : les taux de réponse aux enquêtes sont supérieurs à ceux des enquêtes nationales ; malgré la charge de travail, la participation des établissements est satisfaisante. Enfin les interlocuteurs régionaux manifestent le plus grand intérêt. L'extension de l'enquête se poursuit donc cette année.

Dans le souci de s'entourer de garanties et de piloter de très près l'extension de l'opération, le CEREQ et le SPRESE l'ont portée en 1984-1985 à neuf académies (Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Lyon, Montpellier, Poitiers et Toulouse). La généralisation à l'ensemble des académies de la France métropolitaine pourrait être réalisée dès l'année prochaine.

Enquêtes et études réalisées sur l'insertion professionnelle

1. Les enquêtes statistiques de l'Observatoire EVA

L'Observatoire est actuellement dans une période de transition. La production nationale de données d'insertion est provisoirement interrompue, en attendant que la généralisation des enquêtes décentralisées ne prenne le relais des enquêtes postales conduites par le CEREQ jusqu'en 1982. Cependant la réalisation des enquêtes de cheminement peut se poursuivre, sur la base des fichiers des enquêtes d'insertion et afin de clore de façon cohérente le programme entamé.

En 1985, une enquête sera réalisée auprès des sortants des niveaux III et IV (IUT, STS, BIn et BT) sortis en 1980 et interrogés une première fois en 1981 : ces niveaux sont à l'heure actuelle, et seront sans doute encore dans les prochaines années, l'objet de nombreuses demandes. On disposera ainsi à terme de deux enquêtes de cheminement sur le niveau V (réalisées en 1980 et 1984) et de deux enquêtes de cheminement sur les niveaux IV et III (1982 et 1985).

Conformément aux nouvelles méthodes développées avec succès depuis deux ans, cette enquête sera menée entièrement par interviews, et en utilisant un questionnaire bâti autour d'un calendrier.

2. L'exploitation systématique des enquêtes statistiques

Le programme d'archivage de l'ensemble des fichiers d'enquêtes de l'Observatoire, complétés par une documentation en facilitant l'accès pour les utilisateurs, se poursuit en 1985. Les enquêtes d'insertion des années 1979, 1980 et 1981 (niveaux V, IV, III et apprentissage) sont déjà dans la base de données, le chargement de la documentation sur les enquêtes et sur les variables s'effectue progressivement. Les enquêtes de cheminement, les enquêtes d'insertion sur l'enseignement supérieur et toutes les enquêtes de la première vague de

l'Observatoire (à l'exception de l'apprentissage) doivent encore être traitées.

La publication de résultats systématiques des enquêtes va reprendre à un rythme plus soutenu que ces dernières années, sur un nouveau support constitué par une série à part de la Collection des Etudes du CEREQ. Deux numéros sortiront au cours du premier semestre, l'un consacré à l'enquête d'insertion 1980 sur le niveau V, l'autre à l'enquête de cheminement 1980 sur les universités scientifiques. Ils seront suivis des résultats de plusieurs autres enquêtes d'insertion et de cheminement.

Parallèlement, la plupart de ces enquêtes donnent lieu à la réalisation d'études :

- Sur l'enseignement supérieur, trois études mobilisant à la fois les enquêtes d'insertion et les enquêtes de cheminement disponibles sur un secteur spécifique sont en cours ou vont être entreprises très prochainement. Elles portent sur les niveaux III-IV, et sur les filières universitaires de droit-sciences économiques et de lettres-sciences humaines ;
- De même l'enquête de cheminement auprès des anciens apprentis, et l'enquête de suivi des stagiaires 16-18 ans, vont être analysées de façon approfondie.

3. Les travaux monographiques liés à l'Observatoire EVA

Ces travaux visent à dégager différents modèles de fonctionnement, dans le champ de la formation ou dans celui des entreprises, dont les enquêtes statistiques ne permettent pas de rendre compte.

Déjà l'étude achevée sur les Centres de Formations d'apprentis a conduit à dégager deux formes d'apprentissage, selon le type de rapports qui unissent CFA, entreprises et organismes gestionnaires.

Dans le prolongement de ce travail, une étude auprès de maîtres d'apprentissage est en cours. Des entretiens approfondis sont conduits, centrés sur la façon dont les artisans choisissent leurs apprentis, afin de faire apparaître les modalités spécifiques d'un « recrutement » qui fait appel à des « variables » plus singulières que le niveau scolaire, seul repérable dans les enquêtes statistiques.

Sur l'enseignement supérieur, la recherche a été entreprise à la suite d'une tentative d'analyse statistique interrégionale : celle-ci faisait apparaître des particularités « inexplicables » par le modèle statistique. Un travail monographique a déjà été mené en 1984, dans le domaine des sciences de la nature et de la vie, sur les universités de Lille et de Toulouse (Paul Sabatier) : il devrait être prolongé en 1985 sur une troisième université. Des interviews d'enseignants-chercheurs visent à dégager la façon dont se nouent les liens entre un établissement universitaire et son environnement socio-économique. On s'efforce d'identifier les stratégies spécifiques de différentes catégories d'enseignants-chercheurs, en les reliant à la structuration des filières de formation au sein de chaque université et en les situant dans leur cadre juridico-institutionnel.

Dans les deux cas, les entretiens sont menés de façon peu directive, enregistrés au magnétophone et intégralement retranscrits : ceci permet d'en faire une analyse approfondie. L'intérêt de cette méthode consiste en ce qu'elle permet de repérer les catégories dans lesquelles les interlocuteurs rendent compte de leur propre situation, les ressources qu'ils mobilisent, la façon dont ils les agencent. Tout laisse penser que ces « modèles » diffèrent largement de la formalisation que réalise l'enregistrement statistique, dans les deux cas étudiés ici comme dans le cas de l'enquête qu'a conduite le CEREQ auprès des stagiaires 16-18 ans.

La coordination des enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants

Depuis le début des années 70, des équipes universitaires ont consacré des travaux au recrutement et à l'orientation des étudiants dans l'université et à sa sortie. Les exigences de professionnalisation des filières de formation universitaire, contenues dans la réforme de 1976 en particulier, ont contribué au développement des demandes d'information émanant des universités elles-mêmes (notamment au travers des cellules d'information et d'orientation), sur les débouchés professionnels réels ou potentiels. Cette demande s'est traduite par le développement d'enquêtes d'insertion professionnelle réalisées suivant des méthodologies et avec des modèles de questionnaires hétérogènes.

On peut identifier à l'heure actuelle deux types principaux d'enquêtes :

- a) Les enquêtes sur les débouchés professionnels interrogent les étudiants plusieurs années après l'obtention d'un diplôme donné ou au moment où ils quittent l'université. On distingue :
- les enquêtes nationales effectuées par le CEREQ dans le cadre de l'Observatoire EVA. Elles portent sur des échantillons lourds d'étudiants, 18 mois après leur sortie de l'enseignement supérieur, puis 3 ans plus tard. Dans les prochaines enquêtes (1987) une seule interrogation aura lieu 3 ans après la sortie ;
 - les enquêtes régionales effectuées sur des échantillons importants d'étudiants : l'exemple principal est celui du CEJEE (Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi, à Toulouse) ; plus récemment s'est monté le dispositif des universités de Lille ;
 - les enquêtes régionales effectuées sur des échantillons réduits d'étudiants ou sur certaines filières de formation avec des problématiques de recherche (Rennes, Dijon, Rouen) ;
 - un ensemble d'enquêtes portant sur une ou plusieurs cohortes de diplômés d'une

ou plusieurs filières de formation, qui ont un objectif de connaissance immédiate du devenir des étudiants ; peu d'entre elles sont fondées sur une problématique d'études et la qualité des résultats est extrêmement variable.

b) Les enquêtes de suivi des étudiants entrés en première année d'université. Les travaux effectués simultanément dans les universités de Lille et Nice sur les cohortes d'étudiants entrés en 1971 se sont poursuivis tout au long de la décennie 70. Ces enquêtes, initiées principalement dans une perspective de recherche, se sont moins répandues que les précédentes (enquêtes à Nancy et Dijon par exemple). On peut s'interroger sur les raisons de cette relative désaffection, mais la question connaît un regain d'actualité dans le cadre des procédures de contractualisation entre le ministère de l'Éducation nationale et les universités pour la mise en place du nouveau premier cycle (loi du 26 janvier 1984).

Cependant les questions relatives à l'orientation des étudiants dans l'université et à leur débouchés professionnels se posent dans des termes différents selon la nature institutionnelle des organismes qui y portent intérêt. Les organismes locaux (universités...) ou nationaux (direction des enseignements supérieurs, groupes techniques) recherchent une information assez fine et régulièrement actualisée au niveau des filières de formation, dont les résultats soient fournis rapidement et interprétables sous la forme d'un certain nombre de paramètres simples. Mais l'expérience des recherches en la matière montre que ces exigences ne peuvent être satisfaites qu'au travers d'une connaissance plus large de la relation entre la formation et les emplois de niveau supérieur qui suppose une problématique plus construite. Un recul dans le temps est alors nécessaire et les délais d'obtention des résultats sont incompatibles avec les demandes administratives.

Cette contradiction interdit pratiquement l'utilisation d'un support technique unique pour traiter l'ensemble des questions. La

démarche de coordination entreprise par le CEREQ et les Centres interrégionaux associés repose sur l'hypothèse qu'il est possible de rechercher une meilleure articulation entre les différents travaux grâce à un guide des enquêtes d'une part, et à la coordination des enquêtes régionales, d'autre part.

a) Préparation d'un guide méthodologique à l'usage des universités.

Le CEREQ et les CIA ont entrepris la mise au point d'un « guide d'enquêtes » destiné aux universités qui estiment nécessaire d'organiser de semblables enquêtes. Ce guide identifiera les principales questions que se posent les universités au sujet de l'insertion de leurs étudiants, proposera une méthode d'enquête, des modèles de questionnaires, des nomenclatures, des exemples d'indicateurs et les moyens de les interpréter.

b) Enquête nationale et enquêtes spécifiques

Un certain nombre d'universités ou d'écoles souhaitent non seulement connaître les débouchés professionnels de leurs étudiants, mais aussi pouvoir situer leurs résultats par rapport aux données nationales. Ceci pose le problème d'une articulation correcte entre enquêtes spécifiques et enquêtes nationales du CEREQ.

Le CEREQ effectuera en 1987 une nouvelle enquête auprès d'un échantillon national d'étudiants sortis en 1984 des universités (toutes disciplines), des IUT et STS, des écoles d'ingénieurs, de gestion et de commerce. Cette enquête portera sur un échantillon d'environ 1/3 des diplômés. Elle fournira des résultats nationaux au niveau de groupes de spécialités ou d'écoles mais ne produira aucun résultat à caractère régional. Pour répondre aux questions que se posent les universités, le CEREQ proposera à celles qui le souhaiteraient d'étendre l'échantillon à l'ensemble de leurs sortants. Ainsi, l'unicité de la méthodologie sera assurée et les universités concernées pourront confronter résultats nationaux et résultats spécifiques dans des conditions rigoureuses.

LE CEREQ PUBLIE

Formation Emploi n° 9, janvier-mars 1985.

« Portée et limite d'un accord de branche sur les qualifications. » Par A. Jobert et P. Rozenblatt. Un premier bilan de la grille de classification et de salaires minima adoptée dans la chimie en 1978, portant notamment sur la mise en œuvre des objectifs de revalorisation des emplois et des carrières ouvrières.

« Le technicien d'atelier dans la classification de la métallurgie : I. De la référence au métier à l'analyse de l'emploi. II. Vers un ouvrier-technicien ? » Par M. Carrière-Ramanoelina et P. Zarifian. L'accord national de la métallurgie de 1975, qui tend à promouvoir une nouvelle notion de la qualification, crée d'autre part un échelon supplémentaire dans la filière « ouvrier » : le technicien d'atelier.

« L'emploi tertiaire de l'industrie : quels changements ? » Par F. Audier. Depuis une quinzaine d'années, les emplois tertiaires de l'industrie se développent mais, récemment, seules les fonctions commerciales et du traitement de l'information restent créatrices d'emplois.

« Les jeunes débutantes dans les emplois de secrétariat. » Par F. Bruand. Les 800 000 emplois de secrétaires et de sténodactylos représentent un débouché important pour les jeunes filles qui sortent des niveaux V et VI : on observe ces dernières années une diminution importante des recrutements au niveau V.

« Itinéraire dans le dispositif 16-18 et situation à la sortie des stages. » Par F. Amat. L'enquête a concerné les 65 000 jeunes sans formation entrés dans le dispositif entre septembre 1982 et mars 1983. Les résultats portent sur les caractéristiques des stagiaires, leur cheminement à l'intérieur du dispositif et leur situation à la sortie.

« La fonction de l'enquête statistique dans l'évaluation du dispositif de formation des jeunes de 16 à 18 ans. » Par J. Affichard. Enquêter sur une population mal connue, entrant dans un dispositif récent et peu stabilisé, présente de nombreux problèmes que le statisticien doit résoudre compte tenu de l'objectif d'évaluation de l'action publique sur l'emploi des jeunes.

« Points de repères : les mesures récentes en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes (1977-1984) » Par F. Amat. Une présentation de toutes les mesures prises depuis 1977, avec des références aux textes législatifs et une bibliographie sur le sujet.

Revue Formation Emploi, éditée et mise en vente par la Documentation française (29-31 quai Voltaire, 75340 PARIS Cedex 07) au prix de 54 F.

Collection des Études n° 10

« Les publications du CEREQ jusqu'au 31 décembre 1984. Liste descriptive et thématique. » A. Novelli. Service d'information et de documentation.

Présentation de l'ensemble des ouvrages publiés par le CEREQ depuis sa création selon deux principes d'organisation :

— un premier - descriptif - est constitué par un résumé de chacun de ces ouvrages, accompagné d'une indexation réalisée à l'aide des mots-clés du Réseau Emploi-Formation ;

— un second - thématique - permet de repérer pour chaque mot-clé les ouvrages qui s'y rapportent et favorise ainsi les recherches sur un sujet précis.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Collection des Études n° 11

« Savoirs paysans et ordre social. L'apprentissage du métier d'agriculteur. » P. Pharo.

Explicitation, par les agriculteurs, des conditions qui les ont conduits à acquérir des compétences et du contenu social et technique de ces savoirs dont ils se sentent dépositaires.

Il s'agit par là de montrer que les programmes éducatifs et de propagation de nouvelles techniques agricoles donnent nécessairement lieu, de la part de ceux à qui ils sont destinés, à une réinterprétation de leur signification sociale et professionnelle. Faute de prendre en compte cette réinterprétation, les décideurs et les praticiens de l'enseignement et du développement risquent de ne voir que des « résistances », des « freins » et des « pesanteurs » ou, à l'inverse, du « dynamisme » et du « modernisme » là où, du point de vue des intéressés, se déploient en fait des conceptions spécifiques de ce qu'il est intéressant, utile, valable ou légitime de faire.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Collection des Études n° 12

« Dossier : l'évolution des emplois tertiaires. Informatisation, restructuration, formation. » O. Bertrand et T.-J. Noyelle.

Cette étude est centrée d'une part sur l'examen des tendances de transformation des systèmes d'emplois dans quelques grands secteurs de services - le service financier, les télécommunications et le commerce de détail - et d'autre part sur les changements qualitatifs affectant quelques catégories professionnelles nombreuses recoupant une assez grande diversité de fonctions - les emplois de bureau, le secrétariat, les techniciens et de la conception assistée par ordinateur et le personnel de gestion de stock et de production.

Il apparaît à long terme que les changements technologiques en cours vont beaucoup plus loin que les effets « productifs » immédiats recherchés par les utilisateurs pour permettre d'une part une redéfinition profonde des marchés de l'entreprise, donc une redéfinition de la finalité des tâches sous-jacentes, et d'autre part une réorganisation fondamentale de la division du travail.

D'où résultent trois types de questions :

- Quelles qualifications sont demandées pour ces nouveaux modèles d'organisation du travail et les nouveaux contenus d'emplois ?
- Quelles sont les conséquences, à court et à moyen termes, de ce type de changements pour la main-d'œuvre ?
- Quels sont les facteurs qui semblent retarder ou accélérer la diffusion des nouvelles technologies ?

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

fréquence BREF

LES CHEMINS DE LA LECTURE

« Les enjeux de la formation professionnelle face aux mutations des techniques industrielles. » P.-L. Marger. ADEP. Les mutations des techniques industrielles, le développement de moyens modernes de production, automatisés et flexibles, créent de nouvelles potentialités pour mobiliser les acteurs de l'entreprise autour de solutions novatrices. La formation professionnelle a un rôle privilégié à jouer dans de tels processus. Quels sont ses enjeux et comment répondre aux questions posées par la modernisation des processus de production ? Ce rapport explore les trois niveaux où s'expriment ces évolutions : la transformation des qualifications, la nécessité de développer une culture technologique, la volonté de mettre en œuvre des stratégies de formation plus intégrées aux choix techniques et économiques des entreprises. Ce rapport est publié dans la collection « Études et Expérimentations » dirigée par la Délégation à la formation professionnelle et éditée par l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente. ADEP, le Central 430, La Courtine Mont d'Est, 93160 NOISY-LE-GRAND.

« Cibles ». Revue publiée par l'ENNA de Nantes (CRDP) qui s'adresse à l'ensemble des personnes qui exercent un rôle éducatif. Chaque numéro comprend trois parties :

— une partie « actualité » rendant compte des mesures et événements récents en matière de formation ainsi que d'expériences pédagogiques concrètes ;

— une partie « dossier » traitant par exemple de la bureautique (nouvelles techniques, nouveau travail), du contrôle continu, des espaces scolaires... ;

— une partie « documentation » présentant en particulier une vue d'ensemble des thèmes abordés dans les articles de plus de cinquante périodiques de la presse d'éducation.

Rens. : Centre régional de documentation Pédagogique de Nantes, chemin de l'Hébergement, BP 1001, 44036 NANTES Cedex.

BREF RENCONTRES

« Conférence sur le rôle des syndicats dans la prochaine décennie. » Maastricht, du 20 au 22 novembre 1985. Cette conférence sera orientée autour des thèmes : pouvoir social et lutte de classes, émergence de nouveaux groupes de pression, relations individuelles et collectives, nouvelle technologie et système productif, les syndicats et l'internationalisation de l'économie, rapports de force intra et intersyndicaux.

Rens. : European centre for work and society, Secretariat of the 1985 conference, Hoogburgstraat 43, p.o. box 3073, NL - 6202 NB MAASTRICHT.

« Technologies nouvelles face à la Mode. » Paris, CESTA, les 20, 21, 22 juin 1985. Journées coordonnées par le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) et le Fashion Institute of

Technology de l'Université de New York. Outre les problèmes de gestion de production, y seront abordés en conférences plénières et en tables rondes les thèmes suivants : - CAD/CAM - Ateliers flexibles - Nouveaux matériaux - CAO - Gestion de la distribution - Stylisme et technologies nouvelles...

Une exposition de matériel se tiendra pendant ces trois jours dans les locaux du CESTA, 1, rue Descartes, 75005 PARIS.

« La formation en alternance : évolution et enjeux. » Paris, Centre INFFO, les 11, 12, 13 juin 1985. Ce colloque a pour but de dresser un bilan des principales étapes de l'évolution historique de la formation en alternance en France, de la situer dans son articulation à la formation initiale et à l'emploi.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Bilan introductif sur les principales étapes de l'évolution historique de la formation en alternance en France ;
- Situations de travail et définitions du procès de formation alternée ;
- Alternance et système éducatif : vers une nouvelle coopération école-entreprise ;
- Alternance et organisation du travail ;
- Alternance - qualification - emploi.

Rens. : Madame Lucas ou Monsieur Franco, Centre INFFO, tour Europe cedex 07, 92080 PARIS LA DEFENSE Tél. : 778.13.50.

AVIS DE RECHERCHE

« Enjeux structurels dans le champ social. » Appel d'offre. Dans le cadre de son programme « Fractures du social et modes de socialisation », la Mission

Recherche-Expérimentation du ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale lance un appel d'offre dont l'objectif est d'inciter les équipes de chercheurs à travailler à une meilleure connaissance de la base structurelle du secteur social et donc à un repérage des articulations des relations, des lieux de communication qui font de ce secteur plus ou autre chose qu'une juxtaposition d'appareils, d'institutions et d'équipements.

Le texte définitif de l'appel d'offre, disponible à compter du 19 avril 1985, sera structuré autour des trois thèmes suivants :

— l'interaction du développement administratif et du développement associatif dans la construction historique du secteur social ;

— les enjeux et les modalités institutionnelles et interventions publiques ;

— les logiques de l'équipement.

Les dossiers seront reçus jusqu'au 7 juin 1985 à la Mission Recherche-Expérimentation (MIRE), 9, rue Georges Pitard, 75015 PARIS. Tél. : 842.65.88 ou 842.65.91.

Rens. : Secrétariat Scientifique, Michel Chauvière, Eric Simonetti (MIRE).

RESEAUX

ORIADOC, Réseau national d'orientation et d'accès aux sources d'information et de documentation, réalisera d'ici 1985 l'inventaire du patrimoine documentaire de la France : archives, bibliothèques, centres de documentation, banques de données bibliographiques, relais d'interrogation de bases de données, services d'information et de renseignements existant en France.

Rens. : ORIADOC, 72, rue de Varenne, 75007 PARIS.

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63